



Avis de disponibilité des documents reliés aux procurations en vue de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts du Portefeuille SociéTerre Croissance

Date et lieu de l'assemblée :

Quand : Le mercredi 23 janvier 2019
9 :00 (heure de Montréal)

Où : Complexe Desjardins
Salle Espace Desjardins, Tour Sud
175 René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2X 3Y2, Canada

Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire du Portefeuille SociéTerre Croissance, a obtenu une dispense pour pouvoir recourir à une procédure de notification et d'accès afin de diminuer le volume de papier que représentent les documents transmis aux fins d'une assemblée. Le présent avis vise à vous informer que les documents reliés aux procurations en vue de l'assemblée des porteurs de parts susmentionnée sont disponibles sur Internet ou peuvent vous être communiqués. La présente communication vous fournit uniquement une vue d'ensemble des documents reliés aux procurations qui sont à votre disposition. Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance de tous les renseignements importants qui figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents reliés aux procurations avant de voter.

Pour de plus amples renseignements concernant la procédure de notification et d'accès, veuillez nous contacter, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

La circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents pertinents sont disponibles à :

www.fondsdesjardins.com

OU

www.sedar.com

Les documents seront disponibles sur le site Web des Fonds Desjardins pendant une période d'une année après la date de cet avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents reliés aux procurations

Pour demander un exemplaire des documents, vous pouvez utiliser un des moyens suivants :

- En envoyant un courriel à info.fondsdesjardins@desjardins.com
- En appelant, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

Les porteurs de parts peuvent demander à recevoir sans frais un exemplaire imprimé des documents ayant trait à l'assemblée par la poste, sans frais. Pour vous assurer de recevoir les documents avant la date limite pour le vote, soit le 22 janvier 2019, à 15h00 et la date de l'assemblée, soit le 23 janvier 2019, votre demande doit nous parvenir avant le 17 janvier 2019, à 12h00. Ce délai tient compte du temps alloué pour le traitement de votre demande ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire. **Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents, veuillez prendre note que vous ne recevrez pas d'autre procuration ou formulaire d'instructions de vote : veuillez conserver l'exemplaire ci-joint pour voter.**

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant le présent avis. Nous vous le ferons parvenir dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Avis de convocation à l'assemblée des porteurs de parts

Les questions qui feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée figurent ci-dessous :

Modifier l'objectif de placement du Portefeuille SociéTerre Croissance et approuver les autres mesures qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour donner effet à la résolution. Les changements proposés à l'objectif de placement du Portefeuille SociéTerre Croissance ont pour but d'augmenter la diversification géographique du Portefeuille. Le nouvel objectif permettra d'augmenter l'exposition aux titres étrangers à plus de 50 % du portefeuille avec le retrait du mot « principalement ». Vous trouverez plus d'information concernant cette modification à la page 1 de la circulaire de sollicitation de procuration;

Examiner toute autre question qui peut être valablement soumise à l'assemblée.

Vote

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT CET AVIS. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos parts, vous devez voter au moyen de l'une des méthodes indiquées sur votre procuration ou votre formulaire d'instructions de vote ci-joint(e). Si vous croyez ne pas pouvoir assister à l'assemblée et que vous avez le droit d'y voter, vous pouvez compléter et signer le formulaire de procuration ci-joint. Pour être valide, le formulaire de procuration doit être retourné par la poste à Computershare, Service des procurations, C.P. 300 RPO, West Beaver Creek, Richmond Hill, Ontario L4B 9Z9. Vous pouvez aussi voter en ligne à l'adresse www.voteendirect.com ou par téléphone, en appelant au 1 866 739-8683. Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez fournir le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire de procuration. Vos instructions de vote doivent nous être communiquées ou le formulaire de procuration doit arriver à destination, au plus tard le 22 janvier 2019, à 15h00 (heure de Montréal).

VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS AVANT DE VOTER.

Fait à Montréal, le 10 décembre 2018

Par ordre du conseil d'administration de Desjardins Société de placement inc., gestionnaire du Portefeuille SociéTerre Croissance

(signé) "Eric Primeau" _____

Eric Primeau

Secrétaire adjoint